



Government of Canada
Privy Council Office

Gouvernement du Canada
Bureau du Conseil privé

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024.

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission du Bureau de Conseil privé.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks, Pièce 1000
Ottawa ON Canada K1A 0A3
info@pco-bcp.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024.

This publication is also available in English: Quarterly Financial Report for the quarter ended June 30, 2024.

CP1-17F-PDF
ISSN : 2818-1018

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
 - Changements importants quant aux autorisations
 - Changements importants quant aux dépenses
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le présent rapport financier trimestriel doit être lu en parallèle avec le Budget principal des dépenses et les rapports financiers trimestriels précédents. Pour en apprendre davantage sur le BCP, veuillez visiter le [site Web du BCP](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen, mais a été remis au Comité ministériel de vérification du BCP et comprend les observations des membres du Comité.

Mandat

Le BCP soutient l'élaboration et la mise en œuvre des programmes stratégique et législatif du gouvernement du Canada, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé, qui est également secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique.

Le BCP a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en appuyant le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet.

Les trois rôles principaux du BCP sont les suivants :

1. Conseiller de manière professionnelle et non partisane le premier ministre, les ministres du portefeuille, le Cabinet ainsi que ses comités sur les questions d'envergure nationale et internationale.
2. Assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet et contribuer à la mise en œuvre du programme du gouvernement.
3. Encourager un rendement élevé et la responsabilisation au sein de la fonction publique.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction selon une méthode comptable axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du BCP accordés par le Parlement et utilisées par l'organisme, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2024-2025 et les Budget supplémentaires des dépenses (A)). Ce rapport financier trimestriel a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier (comptabilité axée sur les dépenses) conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le BCP utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels¹ lesquels font partie du processus de production de rapports sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votes par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

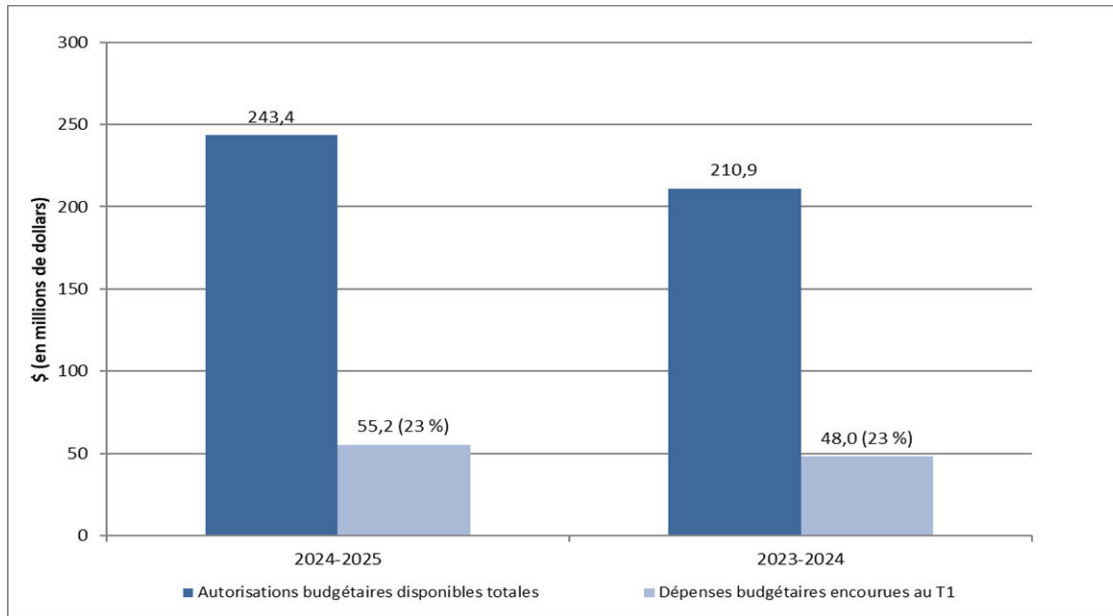
Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section expose les principaux éléments ayant contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et des dépenses réelles pour le trimestre ayant pris fin le 30 juin 2024.

Le BCP a dépensé environ 23 % de ses autorisations disponibles à la fin du premier trimestre de 2024-2025, contre 23 % en 2023-2024 (voir le graphique 1 ci-dessous).

¹ Les notes afférents aux états financiers ministériels annuels comprennent un rapprochement entre les résultats selon la comptabilité d'exercices intégrale et les autorisations de dépenser.

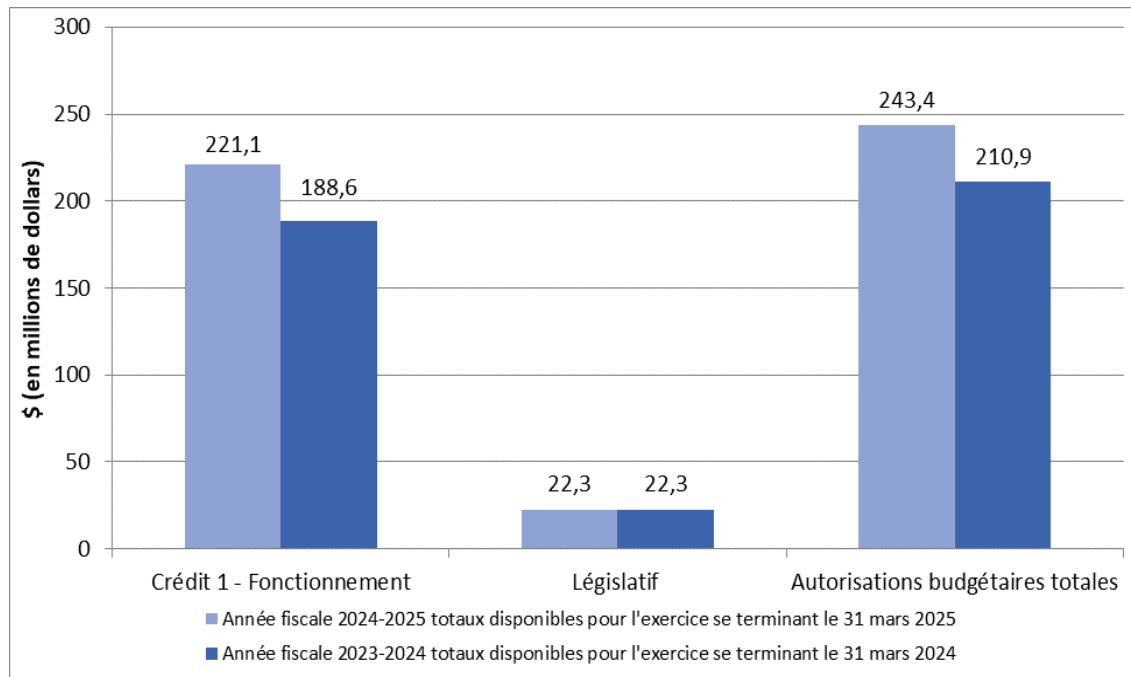
Graphique 1: Comparaison des autorisations budgétaires disponibles totales et des dépenses budgétaires nettes totales au premier trimestre des exercices 2024-2025 et 2023-2024



Changements importants quant aux autorisations

D'après le graphique 2 ci-dessous en date du 30 juin 2024 et l'annexe A, qui se trouve à la fin de ce document, les autorisations totales dont dispose le Bureau du Conseil privé (BCP) s'élèvent à 243,4 millions de dollars en 2024-2025, comparativement à 210,9 millions de dollars au 30 juin 2023, ce qui représente une augmentation nette de 32,4 millions de dollars ou de 15 %. L'augmentation nette des autorisations de 32,4 millions de dollars s'explique principalement par le financement lié à l'enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques au niveau fédéral et une augmentation du financement pour les ajustements de rémunération. Ceci est partiellement compensé par le financement temporaire pour la Commission d'urgence pour l'ordre public et la réduction du financement annoncée dans le budget 2023. Les commissions d'enquête sont des organisations indépendantes, mais elles sont déclarées dans les états financiers du BCP.

Graphique 2: Variation des autorisations au 30 juin 2024



Changements importants quant aux dépenses

Les dépenses cumulatives comptabilisées à la fin du premier trimestre ont augmenté de 7,2 millions de dollars, ou de 15 %, comparativement à la même période de l'exercice précédent (elles ont passé de 48,0 millions de dollars en 2023-2024 à 55,2 millions de dollars en 2024-2025). Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2024-2025 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Exercice 2023-2024 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Variation en \$	Variation en %
Personnel	46 159	40 176	5 983	15 %
Transports et communications	1 712	1 117	595	53 %
Information	1 162	1 059	103	10 %
Services professionnels et spéciaux	5 726	5 088	638	13 %
Location	1 950	1 596	354	22 %
Services de réparation et d'entretien	87	80	7	9 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	78	74	4	5 %
Acquisition de machines et de matériel	943	808	135	17 %
Paievements de transfert	279	42	237	564 %
Autres subventions et paiements	300	342	(42)	(12 %)
Dépenses budgétaires brutes totales *	58 397	50 380	8 017	16 %
Moins les revenus affectés aux dépenses	(3 151)	(2 330)	(821)	35 %
Dépenses budgétaires nettes totales	55 246	48 049	7 197	15 %

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués

Personnel :

L'augmentation globale de 6,0 millions de dollars des dépenses en personnel est principalement due aux ajustements de rémunération liés aux augmentations des taux de rémunération et à la mise en place de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques au niveau fédéral le 7 septembre 2024.

Transports et communications

L'augmentation de 0,6 million de dollars en transports et communications concerne principalement les frais de déplacement pour l'enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux étrangers dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques établie le 7 septembre 2024.

Les revenus affectés aux dépenses :

L'augmentation de 0,8 million de dollars des revenus déduits des dépenses est principalement due à un plus grand nombre de recouvrement au premier trimestre de 2024-2025 pour les services internes tels que les services de gestion financière, de ressources humaines et de technologie de l'information pour l'initiative de communications sécurisées pour le leadership national fournis à d'autres départements, par rapport à la même période en 2023-2024.

Risques et incertitudes

Les principaux risques financiers pour le BCP résident dans la nécessité de réaffecter les ressources ministérielles pour faire face aux problèmes qui peuvent surgir de façon inattendue compte tenu de l'horizontalité, de la complexité et de la portée croissantes du travail effectué au BCP. Dans le cadre de son rôle de coordination, le BCP doit être en mesure d'aborder les questions émergentes à court terme et de gérer les dépenses nécessaires dans le cadre de ses propres autorisations de dépenses, ou de gérer la trésorerie jusqu'à ce que des autorisations de dépenses accrus soient approuvés.

Le BCP a identifié d'autres risques clés qui pourraient avoir une incidence sur la réalisation de son mandat et sur sa situation financière. Ces risques tournent autour de domaines tels que les menaces à la sécurité (cybersécurité/interne/physique), la gestion de l'information, l'horizontalité croissante, la complexité et l'étendue du travail, ainsi que le recrutement et la rétention des employés.

Le ministère continuera de gérer efficacement ses risques existants et émergents grâce à la collaboration, à la mobilisation et à l'échange de conseils d'experts et de pratiques exemplaires avec d'autres ministères et organismes fédéraux, gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des partenaires communautaires, le secteur privé, des homologues internationaux et son comité ministériel d'audit.

Changements importants quant aux opérations, au personnel et aux programmes

En avril 2024, Paul Halucha, Sous-secrétaire du Cabinet (Croissance propre), est simultanément nommé sous-ministre des Terrains publics et du Logement.

Il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne les opérations et les programmes au cours du trimestre.

Approbation des cadres supérieurs :

John Hannaford
Greffier du Conseil privé et
Secrétaire du Cabinet

Matthew Shea
Secrétaire adjoint du Cabinet, Affaires et
services ministériels et Dirigeant principal
des finances

Ottawa, Canada
Le jeudi 29 août 2024

ANNEXE A

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

ÉTAT DES AUTORISATIONS *(non vérifié) (note 2)*

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	221 058	49 648	49 648	188 648	42 453	42 453
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 891	5 473	5 473	21 906	5 477	5 477
Premier ministre - Traitement et allocation pour automobile	205	51	51	194	49	49
Leader du gouvernement à la Chambre des communes - Traitement et allocation pour automobile	99	49	49	95	24	24
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et et ministre de la Protection civile - Traitement et allocation pour automobile	-	-	-	95	24	24
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et et ministre des Protection civile et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique du Canada - Salaire et allocation d'automobile	99	25	25	-	-	-
Ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités - Traitement et allocation pour automobile	-	-	-	-	24	24
Autorisations budgétaires totales	243 351	55 246	55 246	210 937	48 049	48 049
Autorisations totales	243 351	55 246	55 246	210 937	48 049	48 049

Note 1: Inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (y compris gel budgétaires).

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE B

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) (note 2)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses budgétaires:						
Personnel	180 924	46 159	46 159	166 409	40 176	40 176
Transports et communications	5 285	1 712	1 712	4 997	1 117	1 117
Information	5 217	1 162	1 162	4 133	1 059	1 059
Services professionnels et spéciaux	41 195	5 726	5 726	23 687	5 088	5 088
Location	5 721	1 950	1 950	6 104	1 596	1 596
Services de réparation et d'entretien	1 787	87	87	2 029	80	80
Services publics, fournitures et approvisionnements	569	78	78	444	74	74
Acquisition de machines et de matériel	8 997	943	943	11 637	808	808
Paiements de transfert	2 248	279	279	-	42	42
Autres subventions et paiements	34	300	300	-	342	342
Dépenses budgétaires brutes totales	251 979	58 397	58 397	219 440	50 380	50 380
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus (note 3)	(8 628)	(3 151)	(3 151)	(8 502)	(2 330)	(2 330)
Total des revenus affectés aux dépenses	(8 628)	(3 151)	(3 151)	(8 502)	(2 330)	(2 330)
Dépenses budgétaires nettes totales	243 351	55 246	55 246	210 937	48 049	48 049

Note 1: Inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (y compris gel budgétaires).

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Note 3: Les revenus du BCP proviennent de la formation en matière d'analyse du renseignement et de la prestation de services de soutien internes à d'autres départements.